

Les SUBVENTIONS AUX associations

● SUBVENTIONS 2018

accordées aux associations chartraines

qui en ont fait la demande

Amicale des donneurs de sang.....	150 €	Ecole Sainte-Marie ⁽²⁾	180 043 €
Amicale des sapeurs pompiers.....	500 €	Ecoles publiques - classes découverte .	9 301 €
Amicale du personnel communal.....	6 500 €	Espérance ⁽³⁾	201 520 €
Amicale parents écoles publiques	100 €	Fcpe primaire et maternelle.....	200 €
APEL Sainte-Marie	100 €	Fête jumelages - Comité d'orga.....	2 500 €
Asso sportive du collège.....	200 €	Fnac.....	50 €
Ateliers créatifs	200 €	Foyer socio-éducatif du collège.....	1 100 €
Boréale'S	1 200 €	France Adot.....	50 €
Calinou - assistantes maternelles.....	750 €	Génétique chartraine	200 €
Chartres - Hassmersheim.....	2 500 €	Jeunes créatifs & Co	250 €
Chartres-Lwówek.....	1 000 €	Les champions du Warp.....	200 €
Chartres-Roumanie.....	3 500 €	Le grand soufflet	1 000 €
Chartres-Saint-Anthème.....	1 700 €	Mémoire du pays chartrain.....	1 000 €
CL2I.....	42,50 €	Mères pour la Paix.....	250 €
Club de l'amitié.....	1 000 €	Orchestre	2 500 €
Club informatique.....	350 €	PEL ⁽¹⁾	1 000 €
Comité des fêtes	8 000 €	Photo club chartrain.....	200 €
Compagnie Océane.....	1 500 €	Unc-Afn.....	500 €
Course athlétisme (Les Foulées).....	1 500 €	Usep maternelle et élémentaire.....	1 800 €
Crèche Mille-pattes	73 500 €	Teria.....	900 €
Des mots pour le dire	250 €	Amicale parents collège.....	100 €



■ 1. La subvention "PEL" correspond au défraie-
ment versé aux associations participant à l'anim-
ation de l'Ecole Multisports.

■ 2. La subvention de l'école privée est attribuée pour son fonctionnement, la participation aux TEP (jusqu'à juillet 2018) ainsi que les classes transplantées (4 173 €). Le financement de l'école publique est quant à lui inclus dans les dépenses de fonctionnement de la Commune.

■ 3. La Fédération Espérance présente une demande glo-
bale pour l'ensemble des 28 associations qui la composent
(22 sportives et 6 culturelles).

zoom